



La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

N° 40 - 12 Juillet 2012

L'EPP auto-prescriptrice de DPC

La documentation mise en ligne par le Conseil national de l'Ordre, notamment par le groupe de travail qu'il a constitué pour promouvoir l'Evaluation des pratiques professionnelles (EPP) vient de s'enrichir, à la demande d'un certain nombre d'entre vous, d'un nouveau document. Il s'agit des fondements scientifiques sur lesquels sont construits notre méthode et nos outils d'EPP.

Ce document doit permettre de comprendre comment et sur quelles bases a été élaboré le processus d'EPP pour qu'il soit le plus en phase possible avec vos préoccupations de praticiens de terrain.

Parce que ce processus est basé sur des fondements scientifiques qui expliquent largement la nécessité d'une évaluation des pratiques professionnelles, notamment dans le domaine de la santé, ainsi que la méthode qui est utilisée, il nous a semblé important de les mettre à votre disposition. Nous vous rappelons que le dispositif proposé par le CNOMK est en totalité conforme aux données actuelles de la science concernant l'EPP.

Dans le cadre de cette expérimentation 22 facilitateurs, un par région ordinaire, ont été nommés par le CNO puis formés par la HAS et le CNO pour organiser des actions d'EPP à partir d'un cahier des charges qu'ils ont établi.

Le texte que nous vous proposons doit vous permettre de mieux vous approprier cette démarche d'auto évaluation dans laquelle nous vous incitons vivement à vous investir. L'EPP deviendra ainsi "auto-prescriptrice" de Développement professionnel continu (DPC).

Vous êtes déjà très nombreux à avoir visité la partie de notre site consacrée à l'EPP et visionné le film qui y est diffusé. Nous vous en remercions. En investissant l'EPP qui n'est pas sanctionnante mais formatrice, les masseurs-kinésithérapeutes démontrent qu'ils sont parmi les principaux acteurs au service de la qualité des pratiques et de la sécurité des patients.

Jean-Paul DAVID
Président du Conseil National

Pascale MATHIEU
Secrétaire générale

Franck GATTO
Secrétaire général adjoint
Responsable du Groupe EPP



Contact : communication@ordremk.fr

Rédaction : Franck GOUGEON

Pour se désabonner de cette lettre cliquez- [ici](#)

Copyright © [\[CNOMK\]](#) - [\[Mentions légales\]](#)

Webmaster : Claude ANSQUER

Graphisme : éma TRESARRIEU